

Commission de Suivi de Site
Société Gascogne Papier

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION

à Mimizan (40)

Jeudi 6 septembre 2018 – 10 heures 00

Liste des participants

Collège Administration de l'État

André PLANAS Préfecture des Landes – Bureau de Développement Local
et d'Ingénierie Territoriale (BDLIT)
Sophie DELMAS DREAL Nouvelle Aquitaine

Collège Elus

Annie BARANTIN Conseillère déléguée Mairie de Mimizan
Guy PONS Adjoint au maire de Mimizan
Membre du bureau de la Communauté de Communes de Mimizan

Collège Exploitant

Maryse COUTOU Directeur d'usine – Gascogne Papier
Marc THIBAUD Responsable Process – Gascogne Papier

Collège Riverains

Alain CAULLET Sepanso Landes
Christian MENAUT Fédération des Landes pour la Pêche et la Protection du Milieu
Aquatique (FLPPMA)

Ordre du jour

- Bilan 2017
- Résultats de la surveillance
- Questions diverses

Documents associés

- Présentation Gascogne Papier

10 h 10 – Début de la réunion

M. PLANAS, Préfecture des Landes

Rappelle à propos de l'arrêté préfectoral de création de la CSS, modifié le 10 octobre 2016, que ses services doivent être informés de toute modification des membres constitutifs de cette commission.

Présentation, par l'exploitant, du bilan de l'année 2017

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Rappelle que les déchets qui arrivent à la décharge sont quantifiés et analysés. En outre, les boues papetières (fibres de papier) sont désormais valorisées sous forme d'éléments de calage et de boîtes à œufs.

Les cendres issues de la chaudière biomasse, qui participent à l'accroissement des volumes, font l'objet d'une étude afin d'être valorisées sous forme d'épandage. Le dossier est en cours d'instruction, les filières ayant d'ores et déjà été identifiées. Elles devraient donc à terme ne plus être mises en décharge.

A l'avenir, l'essentiel des déchets devrait être constitué par les « boues vertes ».

M. THIBAUD, Gascogne Papier

Mentionne à ce sujet qu'il s'agit d'imbrûlés issus de la chaudière, constitués d'inertes et d'incuits de chaux (matières minérales dont le PH est alcalin).

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Souligne par ailleurs que les actions mises en place visent à réduire au maximum les déchets évacués vers la décharge et que pour cela, il faut revoir la politique environnementale du site.

M. THIBAUD, Gascogne Papier

Précise que, pour réduire le volume des « incuits » de chaux, il faut travailler à l'amélioration de la production du four à chaux.

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Indique, à propos de la répartition par type de déchets, que l'entreprise étudie la possibilité de réduire le volume de cendres et espère qu'elle sera effective dès l'année prochaine.

Mme DELMAS, DREAL

Signale, comme suite à la question de M. CAULLET, que les cendres sont riches en phosphore et que leur utilisation en épandage est très réglementée. Le dossier est en cours d'instruction et donnera lieu à une enquête publique dans les communes concernées.

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Précise à ce sujet que la demande est supérieure à l'offre.

A propos du plan de suivi d'exploitation, la modification du volume des intrants influe nécessairement sur les résultats mais le remplissage des alvéoles est parfaitement maîtrisé.

Résultats de la surveillance

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Précise que les données présentées sont extraites du rapport de la société ANTEA (société d'ingénierie et de conseil en environnement) disponible à la consultation. Pour sélectionner les éléments à analyser et interpréter les résultats, la société se conforme à un protocole immuable qui consiste à comparer les résultats aux valeurs de référence fournies pour les eaux destinées à la consommation. Par ailleurs, le flux supposé d'écoulement des nappes souterraines a un impact sur les résultats des piézomètres.

Mme DELMAS, DREAL

Précise, à propos de la nappe, que celle qui fait l'objet d'un suivi est celle qui est impactée, à savoir celle qui est située en surface au droit du site.

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Indique que, même si les alvéoles sont conformes, la présence de l'ancienne décharge, constituée par des déchets industriels et dont l'historique est mal connu, a bien évidemment une influence sur les résultats.

L'entreprise s'attache à comparer les résultats des piézomètres situés en amont et de ceux qui se trouvent en aval et à observer leur évolution.

Mme DELMAS, DREAL

Précise que ce qui est important à observer est le sens d'écoulement de la nappe afin de vérifier la pertinence des données fournies par les piézomètres. Pour se déplacer, la nappe tient compte de la configuration des lieux.

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Observe, à propos du PH, les fluctuations importantes des valeurs du piézomètre D sans toutefois les expliquer.

M. THIBAUD, Gascogne Papier

Evoque la possibilité de l'impact du stock de carbonate sur les résultats.

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Note, à propos de la DCO (Demande chimique en oxygène), que le piézomètre B sur lequel des variations importantes ont été enregistrées, fera l'objet d'une attention particulière.

De même, les hydrocarbures qui ont été détectés ponctuellement, font l'objet d'un suivi.

La teneur en ammonium varie en fonction des bactéries, de la pluviométrie, des plantes... mais Mme Coutou avoue ne pas être préoccupée par les résultats.

Questions diverses

M. PLANAS, Préfecture des Landes

S'enquiert de la transmission de l'étude à la DREAL.

Mme DELMAS, DREAL

Rappelle les difficultés rencontrées par Gascogne Papier du fait de l'absence, depuis un an, de responsable QHSE. Elle ne doute pas que la situation reviendra à la normale avec l'arrivée, début octobre, du nouveau responsable QHSE. Elle précise en outre disposer d'outils lui permettant d'avoir accès à certains résultats.

Eu égard aux sujets évoqués lors de la réunion précédente, elle rappelle que l'impact sur les eaux souterraines est surtout lié à l'ancienne décharge pour laquelle un projet de réhabilitation existe mais qu'il a été mis en sommeil du fait de l'absence de responsable QHSE. Les dossiers à traiter sont nombreux et ceux qui lui semblent prioritaires pour l'heure sont ceux relatifs aux rejets dans l'air et dans l'eau avec la mise en conformité par rapport aux directives européennes.

Elle propose de réétudier le projet dès l'année prochaine avec le nouveau responsable QHSE. Les travaux devraient tenir compte de la réorganisation et de l'usage de la décharge à ce moment-là. La réhabilitation devra être la plus conforme et la plus efficace possible.

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Insiste sur la nécessité de réduire les déchets, ce qui aura un impact sur les travaux de réhabilitation.

Mme DELMAS, DREAL

Précise que la DREAL tente d'établir des priorités et qu'elle tient compte des enjeux nombreux auxquels le site est confronté et des difficultés financières auxquelles il a dû faire face.

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Convient de la nécessité de revoir le projet dans son ensemble, en accord avec la DREAL.

M. CAULLET, Sepanso

Revient sur l'impossibilité de valoriser les boues vertes et souhaite connaître les décisions prises à ce sujet.

M. THIBAUD, Gascogne Papier

Indique que les valeurs du PH rendent difficile leur introduction dans un terreau et précise que des recherches sont actuellement en cours.

Mme BARANTIN, Mairie de Mimizan

Evoque des rejets ponctuels dans l'océan.

Mme DELMAS, DREAL

Indique que les résultats, conformes aux exigences de l'arrêté préfectoral, devront dorénavant se conformer aux exigences de la directive européenne des émissions industrielles (IED) et souligne l'absence de valeurs limites concernant l'océan.

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Rappelle que des portes ouvertes sont organisées en juillet et août. Divers ajustements ont permis d'obtenir une eau limpide mais cela n'est pas suffisant et des recherches sont en cours.

Mme DELMAS, DREAL

Réagit aux avis divergents de M. PONS et de Mme BARANTIN sur l'odeur qui est, dit-elle, un thème complexe car chacun a ses propres perceptions.

M. THIBAUD, Gascogne Papier

Indique œuvrer à limiter les rejets olfactifs induits par le process.

M. PONS, Communauté de Communes de Mimizan

Suggère de remplacer les feux de circulation situés sur la route menant à la plage à proximité immédiate du site par un rond-point, voire deux, afin de fluidifier la circulation.

Mme COUTOU, Gascogne Papier

Approuve l'idée et ajoute qu'une réflexion est en cours sur la revégétalisation de l'entrée du site.

M. PLANAS, Préfecture des Landes

Demande à ce qu'une réflexion soit engagée pour réorganiser la circulation aux abords du site.

11 h – Clôture de la réunion

ANNEXE : Présentation Gascogne Papier
